

Province de Namur  
Commune de Gesves

# PLAINE DE VACANCES 2008



Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier Geerkens

**Périodes :** du 1 au 4 juillet 2008  
du 7 au 11 juillet 2008  
du 14 au 17 juillet 2008  
du 22 au 25 juillet 2008

**Lieu :** Hall des sports  
Chaussée de Gramptinne, 116  
5340 Gesves  
**Age :** de 2,5 à 15 ans  
(de 4 à 12 ans du 14 au 25 juillet)

**Horaire :** de 9h00 à 16h00.

**Garderie :** de 7h30 à 9h00  
de 16h00 à 18h00

Les projets d'animation sont construits par semaine, nous souhaitons que les enfants soient également inscrits **par semaine**. La pré-inscription est indispensable.

**Chaque** inscription d'un enfant à une semaine de plaine correspond à **une unité**.

Inscrire un enfant pour 3 semaines ou 3 enfants pour une semaine correspond donc à trois unités.

Le prix demandé par unité **diminue** en fonction du nombre total d'unités par famille.

Prix :	Enfants de la commune de Gesves *	Enfants non-Gesvois
1 unité	40,00 €	50,00 €
2 à 4 unités	32,00 € par unité	42,00 € par unité
5 à 8 unités	28,00 € par unité	38,00 € par unité
9 unités et +	25,00 € par unité	35,00 € par unité

Sur base d'un certificat médical, l'absence à une journée de plaine est remboursée 4,00 €. Il en va de même pour les semaines comprenant le 30 juin et le 21 juillet.

Ces montants couvrent tous les frais de la plaine de votre enfant : Animation, Assurances, Potage frais, Collations « santé », le barbecue du vendredi, Piscine ainsi que les éventuelles animations extraordinaires.

**Renseignements :** Olivier Geerkens **0485/840.874.**

Administration communale de Gesves (Elise Debois): **0485/603.292**

\* Bénéficiaire du tarif réduit les enfants domiciliés ou fréquentant une école de l'entité de Gesves ainsi que ceux dont un parent travaille à l'administration communale.

## BULLETIN D'INSCRIPTION PLAINE DE VACANCES 2008.

Je soussigné(e) ..... (père, mère, tuteur) Tél/Gsm : .....

Adresse : .....

déclare inscrire mon/mes enfant(s) : (Chaque case cochée correspond à une unité !)

Nom Prénom	Né(e) le	1-4/07 (4 jours ⇒ -4€)	7-11/07	14-17 /07	22-25 /07 (4 jours ⇒ -4€)
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

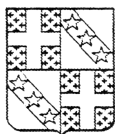
et m'engage à verser les frais d'inscription de ..... € (..... unités x ..... €)

sur le compte communal ouvert n° **068-2158603-89.**

Nom, adresse et n° de compte du RESPONSABLE DU PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

**(Une attestation fiscale lui sera communiquée en temps utiles)**

Mon enfant bénéficie du tarif réduit \*



Province de Namur  
Commune de Gesves

# PLAINE DE VACANCES 2008



Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier Geerkens



Chers parents,

La plaine de vacances à Gesves (agrée par l'ONE), ce sont des moments inoubliables pour vos enfants de **2 ½ ans à 15 ans**. Visant leur épanouissement physique et culturel dans une ambiance de solidarité et de camaraderie, elle se déroule dans des infrastructures de qualité.

Cette année, nous invitons vos enfants à inventer... en compagnie de **4 inventeurs : Doc Brown, Chopin, Charles Perrault et Léonard De Vinci**.

Vous découvrirez, le 1<sup>er</sup> jour de la plaine, la machine inventée par Doc Brown qui servira de fil conducteur tout au long du mois de juillet. L'occasion de mettre en avant de nombreuses inventions (Semaine 1). Les enfants plongeront ensuite avec Chopin dans le **monde des sons et des notes** (Semaine 2), aideront Perrault à remettre de l'ordre dans **ses contes** (Semaine 3) et développeront leur **créativité** et prépareront un salon des inventeurs avec De Vinci (Semaine 4).

Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur de la plaine sont disponibles sur le site de la commune [www.gesves.be](http://www.gesves.be) et vous seront remis sur simple demande à l'inscription.

Nous vous rappelons que le **prix d'inscription reprend tous les services et animations : sorties, déplacements, piscine** (une fois par semaine), **collation** à 10h00 et à 15h00, **potage frais** au dîner, **barbecue** organisé chaque vendredi, **garderies** du matin à partir de 7h30 et du soir jusque 18h00 ainsi que l'encadrement par les animateurs.

**Depuis 3 ans, le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter marquant ainsi votre satisfaction... Notre capacité d'accueil au niveau des locaux et de l'équipe des animateurs nous impose dorénavant, pour maintenir cette qualité, de limiter strictement le nombre d'enfants au sein des groupes. Nous ne pourrions plus accepter d'enfants non inscrits préalablement : infos complètes transmises et paiement finalisé.**

**NOUVEAU : Une confirmation écrite indispensable sera remise à chaque inscription acceptée.**

Les formulaires d'inscription et le dossier reprenant toutes les informations utiles sont à votre disposition à l'administration communale et sur le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be). Une permanence « inscriptions » est organisée au service extrascolaire le lundi et le mercredi après-midi ainsi que le samedi 31 mai matin : Elise Debois – 0485/603 292.

Nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

L'échevine de la jeunesse

Le coordinateur

Le secrétaire communal

Le bourgmestre

Céline HONTOIR

Olivier GEERKENS

Daniel BRUAUX

José PAULET